

LA RICAMARIE

PLANFOY

SAINT-ETIENNE

SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX

TARENTEIZE

JONZIEUX

MARLHES

SAINT REGIS DU COIN



Légende - Plan de zonage de la commune - 1/12000e

Assiettes

- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception
- PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques
- I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
- AC2 : Servitude de protection des sites et des monuments naturels classés et inscrits
- AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales
- Zone de protection immédiate
- Zone de protection rapprochée
- Zone de protection éloignée

Générateurs

- PT3
- I4
- I3
- AC2
- AS1

D'après les plans papier issus du POS de Saint-Genest-Malifaux en date du 13 décembre 1991

3.32 PLAN DE SERVITUDES

SAINT-GENEST-MALIFAUX
42660



PLAN LOCAL D'URBANISME

Ce plan des servitudes d'utilité publique est annexé à titre informatif au document d'urbanisme. Pour plus de précisions, le service gestionnaire de la servitude doit être consulté.



Approuvé par délibération du conseil municipal en date du :
Le Maire,

Approuvé par arrêté préfectoral en date du :
Le Préfet,